



Montreuil, le 19 Août 2010

Monsieur Le Général d'Armée
Bruno CUCHE
Président du Comité de
« la Flamme de l'Arc de Triomphe »
129 Rue Grenelle
75007 Paris

Objet : Commémoration de la grève
Insurrectionnelle des cheminots
Du 10 août 1944 à l'Arc de Triomphe de Paris

Monsieur Le Général,

Par ces quelques lignes, je souhaite vous sensibiliser sur les difficultés que notre organisation syndicale a rencontrées le 10 Août 2010 pour déposer une gerbe sous l'Arc de Triomphe dans le cadre de la commémoration de la grève insurrectionnelle des cheminots du 10 août 1944.

C'est ainsi que certaines personnes, faisant partie des autorités militaires du Comité de « la Flamme », nous ont dans un premier temps interdit de déposer une gerbe entourée du bandeau de la Fédération CGT des Cheminots que l'on nous a demandé de retirer.

Cette démarche inédite puisque nous avons l'habitude depuis fort longtemps de déposer une gerbe et de raviver la flamme chaque 10 Août aux côtés, entre autres de l'ANCAC, nous a désagréablement surpris et a été très mal perçue parmi les cheminots, et au-delà, présents très nombreux à la cérémonie.

Après une séquence d'explications entre responsables, la raison l'emporta sans que toutefois la CGT ne fût citée comme telle lors de l'annonce du dépôt de gerbe.

Cet incident est à la fois regrettable et inacceptable, au regard du rôle déterminant qu'a joué la Fédération CGT dans l'organisation de la résistance des cheminots pendant la deuxième guerre mondiale.

La grève insurrectionnelle des cheminots du 10 août 1944, qui est commémorée officiellement chaque année avec les honneurs militaires à l'Arc de Triomphe à Paris, constitua un élément décisif dans la libération du pays, de Paris notamment.

Comme vous le savez, Mon Général, la corporation des cheminots paya un lourd tribut à la paix, à l'indépendance et à la liberté puisque 8 938 cheminots y laissèrent leur vie, 15 977 ont été blessés pour faits de résistance, 2 480 ont été déportés dont 1 157 sont morts dans les camps d'extermination.

Et parmi eux, nombreux ont été des dirigeants et militants de notre Fédération.

Les événements susvisés, du 10 août 2010 continuent de susciter indignation et désapprobation dans notre organisation.

Nous ne souhaitons cependant pas polémiquer en rapprochant, par exemple, ces incidents avec le contexte politique et socio-économique particulièrement tendu dans la période, mais nous sollicitons des explications sur les véritables raisons des difficultés que nous avons rencontrées, le 10 août dernier.

Est-ce le fait d'une initiative isolée ou bien cela relève t-il d'une orientation plus politique qui conduirait à interdire à la CGT de déposer une gerbe sous l'Arc de Triomphe !?

C'est tout l'objet de ces quelques lignes et je vous saurai donc gré, Mon Général, de m'apporter par retour du courrier les éléments de réponses sollicités.

Dans l'attente, je veux vous assurer de notre indéfectible détermination à continuer à honorer la mémoire de la Résistance, à nous opposer à ceux qui s'évertuent à réécrire l'histoire et à porter haut les valeurs du programme du Conseil National de la Résistance.

Veillez agréer, Mon Général, l'expression de mes sentiments respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Le Reste', with a large, sweeping flourish underneath.

Didier LE RESTE
Secrétaire Général

Copie :

- Bernard THIBAUT, Cheminot, Secrétaire Général de la CGT ;
- Georges SEGUY, Cheminot, résistant, déporté, ancien secrétaire général de la CGT ;
- Robert MOUILLERE, Président de l'ANCAC ;
- Mme Catherine VIEU-CHARRIER, Maire Adjointe de Paris en charge des Anciens Combattants.